



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Samedi 10 mai 2025	Heure de départ	13 h 05
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 22 °C) Vent Ouest 9 km/h		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	S/O
Nombre de courses	10/70 (inscriptions)		
Retraits			
Vétérinaire :	2	Commissaires :	1 Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	Fenton Platts	Allan Stiff

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Vétérinaires en poste :

Dr Oscar Calvete et Dr Brett Anderson

Bureau :

Justin Stein, officiel de courses, est présent

Un certificat de résultats d'analyse positifs a été reçu pour l'acide méclofénamique (Arquel), un médicament de Classe IV.

L'étiquette 73 25116 001, fournie par le cheval "Party On", et le tatouage Y06224, après la Course 6, disputée le 26 avril 2025 à Woodbine ont été fournis.

"Parti On", qui a terminé la course en 1^{re} position, est la propriété de X-Men

Racing III LLC, Madaket Stables LLC et SF Racing LLC.

L'entraîneur, Kevin Attard, a été prévenu et a accompagné l'inspecteur du CAJO, Francis Antoniou, dans son écurie pour une inspection.

Examens de films :

Courses :

Course 1 – Le #1, “Golden Spring”, se montrait craintif à la barrière de départ et, pour cette cause, a été retiré par le vétérinaire officiel.

Le #3, “Ala Turka”, (Xarel Forde), est parti de manière irrégulière.

Un remboursement de paris mutuels totalisant \$ 20,651 a été effectué pour le #1.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #1, “Frost Bitten”, (Fraser Aebly), est parti lentement, mais s'est rétabli.

Course 5 – Le #7, “Sinful Forester”, (Austin Adams), a refusé de se placer derrière la barrière de départ et a été retiré par le juge de départ officiel.

Un remboursement de paris mutuels totalisant \$ 58,368 a été effectué pour le #7.

Avis de faute déposé par Gary Boulanger, le jockey du #1, “Saratoga Empress”, contre le #5, “Scary Boo”, (Eswan Flores), pour une obstruction survenue aux alentours du poteau de ½ mille.

José a dit qu'Eswan était venu dans son chemin et qu'il a fallu bien maîtriser sa direction.

Eswan a dit que son cheval courait avec lui et qu'il s'éloignait du cheval pour aller à l'extérieur, il ne croit pas l'avoir dérangé.

Après l'examen, l'avis de faute a été rejeté.

Aucun changement n'a été fait dans l'ordre à l'arrivée.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/iZC1gr0c_-A

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – L'apprenti, Austen Adams, qui montait le #4, "Wyoming Bill", a été observé avoir élevé sa main au-dessus de sa tête alors qu'il frappait son cheval dans le dernier droit.

Il s'agit de la deuxième infraction de M. Adams au cours d'une année civile et il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300.

La sanction pécuniaire et la suspension d'un jour seront déterminées ultérieurement.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – **Enquête de commissaires et avis de faute déposé par le jockey**, Pietro Moran, menant le #2, "Zeena Swifty", contre celui du #3, "Save the Date", (Da-Sean Gaskin), pour une obstruction survenue dans le virage vers le dernier droit.

Pietro a dit avoir continué à crier pendant au moins quatre foulées et qu'il a continué à venir vers lui, qu'il l'a attrapé par les talons, ce qui était inutile.

Da-Sean a dit qu'il allait vers le trou et qu'il subissait une pression de l'extérieur, il pensait que tout était en ordre.

Lors de l'examen, il était évident que M. Gaskin avait pris la place de Pietro en le mettant dans une mauvaise position.

Le #3 a été disqualifié de la 1^{re} position et placé en 4^e position, après le #2.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/9m1soFF4Izg>

Paris mutuels : \$ 3,860,301

Réclamations :

Course 1

Le #2, "Legally Charitable", pour \$ 7,500, ira au propriétaire Icon Racing Stables, entraîneur Anthony Adamo.

Il est en observation.

Observation réussie.

Le #4, "Silver Bullet Lady" (2), pour \$ 7,000, ira au propriétaire Ascot Stud, entraîneur Michael Blake.

Il est en observation.

Observation réussie.

Le #6, "Souper Cop" (2), pour \$ 7,500, ira au propriétaire Icon Racing Stables, entraîneur Anthony Adamo.

Il est en observation.

Observation réussie.